Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 72 (1946)

Heft: 15

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS:

Suisse: 1 an, 17 francs Etranger: 20 francs

Pour sociétaires: Suisse: 1 an, 14 francs Etranger: 17 francs

Prix du numéro : 75 centimes

Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & C^{1e}, à Lausanne. Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres: Fribourg: MM. L. Hertling, architecte; P. Joye, professeur; Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. Elskes, ingénieur; † E. Jost, architecte; A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte; Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; E. Martin, architecte; E. Odier, architecte; Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur; A. Méan, ingénieur; Valais: M. J. Dubuis, ingénieur; A. De Kalbermatten, architecte.

RÉDACTION: D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité:
TARIF DES ANNONCES
Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.
En plus 20% de majoration de guerre
Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES s. a.
5, rue Centrale
LAUSANNE
& Succumales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE A. STUCKY, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

SOMMAIRE: Quelques aspects de la reconstruction française, par J. Tschumi, professeur à l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne. — Société suisse des ingénieurs et des architectes: Procès-verbal de l'assemblée des délégués du samedi 13 avril 1946 (suite). — Association suisse des ingénieurs-conseils. — Divers: L'aménagement de chutes d'eau en Espagne. — Bibliographie. — Les Congrès : Congrès Technique International; Congrès de chimie industrielle. — Carnet des concours. — Service de placement. — Nouveaurés - Informations diverses.

Quelques aspects de la reconstruction française

par J. TSCHUMI, professeur à l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne ¹.

Avant de vous parler de la reconstruction en France ou, plus exactement, de quelques aspects de la reconstruction française, il me semble nécessaire de vous rappeler en quelques mots la situation immobilière en France et la situation des architectes, avant la grande tourmente qui s'est abattue sur l'Europe.

Dès avant 1914, les indices démographiques français étaient loin d'être satisfaisants. Les campagnes se vidaient. L'accroissement constant de Paris capitale, l'absorption régulière de la presque totalité des éléments de valeur du territoire, avaient pour conséquence une anémie permanente de la province française. Villes et villages sans maisons neuves étaient l'image typique du paysage de France. Les petites villes de province, dont toute la beauté, tout le charme résidaient dans cette stabilité, dont les mœurs et les coutumes variaient peu, avaient gardé tout leur caractère d'antan. On y avait peu construit, beaucoup étaient semblables à ce qu'elles étaient un siècle auparavant. L'hygiène, le confort, l'assainissement étaient souvent inexistants, mais de ces cités, des magnifiques aux plus humbles, il émanait bien

¹ Conférence donnée au Congrès des urbanistes suisses, à Berne, le 1^{er} juin 1946.

souvent tout le charme du passé que bien des villes et des villages suisses, avec leurs innombrables constructions «pavillonnaires» de ce dernier demi-siècle, pouvaient leur envier.

Puis vint la guerre de 1914-1918. Elle fut tragique. Non seulement elle laissa des ruines, mais elle faucha la fleur de la jeunesse et les architectes en particulier payèrent largement de leur sang. Il suffit pour ceux d'entre vous qui connaissent Paris, de penser aux innombrables noms qui couvrent le monument du souvenir, dans la Cour du Mûrier, à l'Ecole des Beaux-Arts.

Ces architectes et futurs architectes disparus manquèrent à la France de 1918 et la reconstruction des régions dévastées du Nord, douloureux rappel, fut l'époque du n'importe quoi où n'importe qui pouvait construire, fût-il homme d'affaires véreux ou trafiquant.

En ce qui concerne l'habitation en France, je ne dois pas omettre de vous signaler également l'incidence des lois sur les loyers. Peu à peu, par suite de ces lois d'exception, le Français fut habitué à ne plus payer le loyer réel de l'immeuble qu'il habitait et, en 1939, avant cette guerre-ci, son loyer normal ne pouvait, dans les vieilles maisons, dépasser trois fois celui de 1914, au moment où le prix de la construction revenait à dix fois celui de 1914. Ce fut une des raisons profondes de la crise de l'habitation, de sa déchéance, qui amena le pays à un retard dans son équipement immobilier, retard qu'il aura certes grand'peine à remonter. Les hommes politiques en portent la lourde responsabilité.